

Le 02 novembre 2018

De Gérard CHAUSSET,
Adjoint au Maire de Mérignac,
Président de la commission transports de Bordeaux Métropole.

à

Monsieur Alain ROUSSET
Président de la Région Nouvelle Aquitaine

Monsieur Alain JUPPE
Président de Bordeaux Métropole

Objet : étude d'exploitation d'un RER Métropolitain

Messieurs les Présidents,

Par courrier du 11 septembre je vous ai transmis une première proposition pour un « RER Métropolitain ». Ce projet a pour objectif d'optimiser le réseau TER existant en s'appuyant sur les infrastructures et le matériel existants.

Il s'agit bien d'une amélioration de l'existant qui pourrait se mettre en œuvre rapidement. Les principes sont simples, «diamétraliser» ou «recouvrir» les lignes en faisant de Bordeaux Saint-Jean une gare passante et non plus un terminus et s'arrêter de façon quasi systématique dans les 18 gares de la Métropole.

Ce principe permet de créer de nouvelles missions directes pour les usagers et de développer l'offre à partir du réseau existant.

Cette première proposition a eu un certain écho. Pour autant il m'a semblé nécessaire de pousser plus loin la faisabilité et la démonstration du projet.

C'est pourquoi j'ai demandé à un connaisseur du réseau et des règles d'exploitation de pousser plus loin la démonstration. Sur la base de son expertise et de sa connaissance Monsieur Benjamin ULM a échafaudé une grille horaire du projet avec des missions nouvelles. Ce projet est bien sûr perfectible et amendable.

En maximisant l'utilisation des 52 rames qui roulent aujourd'hui, un renfort de l'offre régionale peut être proposé grâce à de nouveaux parcours supplémentaires (exemple entre 5h et 9h30)

1 départ d'Arcachon (7h18)

2 départs de Gazinet (8h23, 9h06)

2 départs de Langon (5h10, 8h16)

1 départ de Beautiran (7h47)

3 départs de Saint Mariens (5h35, 7h01, 7h49)

5 départs de Libourne (5h26, 6h19, 6h54, 7h57, 8h34).

Les gares de la métropole bénéficient ainsi d'arrêts supplémentaires (exemple entre 5h et 9h30)

La Grave d'Ambarès : 5 vers Bordeaux, 3 vers St Mariens

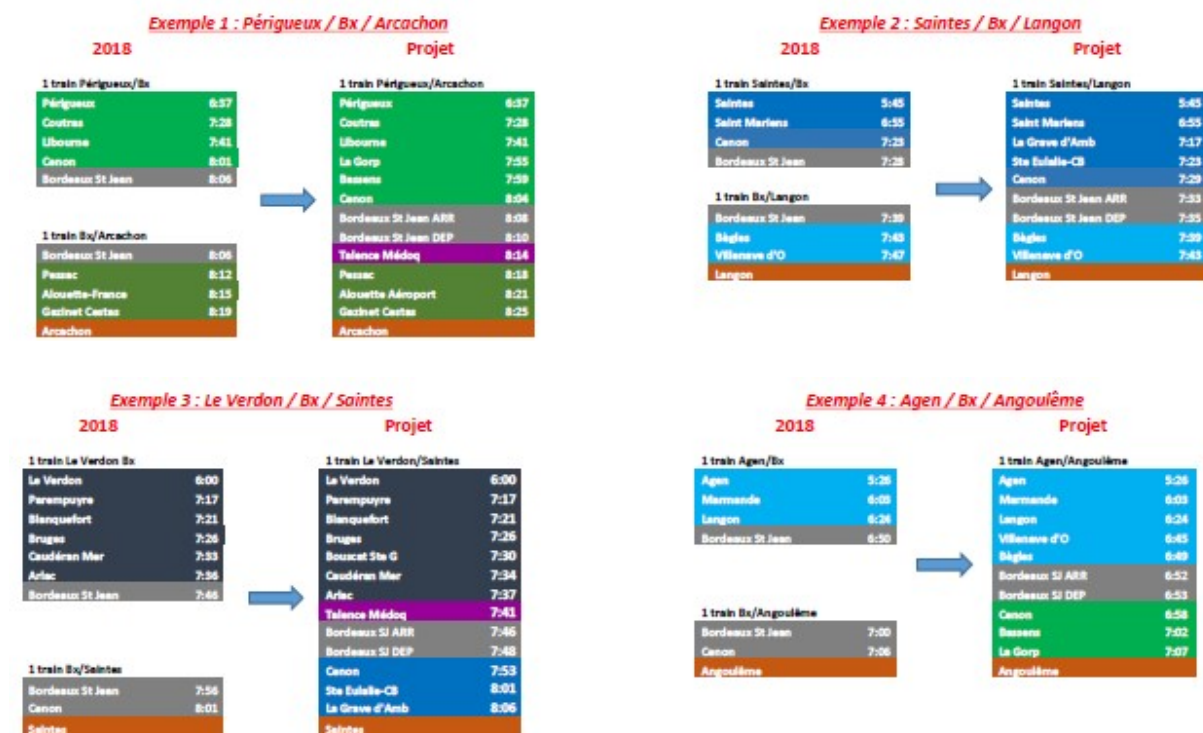
Ste Eulalie : 8 vers Bordeaux, 8 vers Libourne/St Mariens

Bassens, La Gorp : 10 vers Bordeaux, 9 vers Libourne

Cenon : 6 vers Bordeaux, 11 vers Libourne/St Mariens

Bègles : 8 vers Bordeaux, 6 vers Langon,

Villeneuve d'Ornon : 10 vers Bordeaux, 7 vers Langon
 Pessac : 5 vers Gazinet, 3 vers Bordeaux
 Alouette Aéroport : 10 vers Gazinet, 7 vers Bordeaux



Vous trouverez tous les détails du projet dans le diaporama joint avec l'ensemble des grilles horaires.

Pour aller plus loin l'étude de ce projet doit être soutenue par la Région compétente et par Bordeaux Métropole qui est intéressé au premier chef par ce sujet. En effet pour rappel, sur 55 mille montées et descentes par jour sur le réseau TER de la Nouvelle Aquitaine, 33 mille le sont sur les axes de Gironde plus Agen et 12 mille le sont sur l'agglomération soit 20 % du total. Les besoins et le potentiel sont évidents sur l'aire urbaine de l'agglomération Bordelaise. Ce projet de RER Métropolitain ne pénalise que très peu les usagers hors agglomération par le surplus de temps occasionné, (5 minutes) mais en revanche ils bénéficient de nouvelles correspondances.

Ce projet, ne vient pas en opposition aux études actuelles sur l'étoile ferroviaire menées conjointement par la Région et Bordeaux Métropole, notamment celle qui prévoit un projet RER à l'horizon 2030. Il est complémentaire et s'inscrit dans une démarche opérationnelle car il est faisable rapidement sans investissements lourds et sans attendre un hypothétique horizon 2030. Il a pour principe de considérer l'ensemble des 18 gares comme un réseau supplémentaire avec des temps de trajet imbattables.

Le résultat de cette étude, doit bien sûr être passé au crible de la SNCF. Il est nécessaire qu'elle réalise une étude d'exploitation avec les principes de la proposition.

Je me tiens à votre disposition pour échanger.
 Veuillez croire, Messieurs les Présidents, à mes sentiments cordiaux et respectueux.

Gérard CHAUSSET